



JRC SCIENCE FOR POLICY REPORT

# RAPPORT NATIONAL RIO 2017: France

*Observatoire de Recherche et d'Innovation  
Série de rapports par pays*

Levratto, N.

Lhuillery, S.

Zacharewicz,

2018



## Résumé

### Principales observations

Avec 48,6 milliards d'EUR, les investissements dans la R&D en France ont représenté 2,22 % du PIB en 2015. L'augmentation stable dans le temps de ces investissements est principalement due à la hausse des dépenses de R&D dans l'industrie manufacturière. Le gouvernement compte soutenir la R&D en adoptant des mesures d'incitation fiscale, en favorisant les synergies entre les centres de recherche, les entreprises et les établissements d'enseignement et en assurant un transfert efficace aux entreprises privées des résultats de la R&D réalisée par le secteur public.

L'économie française se redresse en 2017, atteignant son taux de croissance le plus élevé depuis 2011 (+ 1,6 %), principalement grâce aux investissements des ménages et des entreprises. Le déficit commercial reste stable, y compris avec les partenaires européens, tandis que le taux de chômage poursuit sa régression (9,7 %). Le taux d'inflation reste limité (1,2 %) et le déficit public a diminué depuis janvier 2017, pour atteindre 67.8 milliards d'EUR à la fin du mois de décembre. Le déficit global de l'administration publique française restera sous les 3% du PIB<sup>1</sup>.

Les principaux défis pour le gouvernement français consistent à réduire le taux de chômage encore trop important et à relancer l'économie par l'engagement de réformes efficaces et concertées visant notamment à moderniser, à simplifier et à soutenir l'économie.

### Défis pour l'élaboration des politiques de R&I en France

**Simplification des politiques d'innovation:** Le gouvernement français a déployé, au cours des dernières années, des efforts considérables pour améliorer la coordination de la politique en matière d'innovation. Ces efforts consistent principalement à concentrer les compétences dans les mains de certains acteurs clés et à adopter des mesures d'incitation permettant d'améliorer la coordination entre ces acteurs et les autres institutions (tant locales que nationales) jouant un rôle dans le domaine. L'évaluation de ces politiques demeure partielle à ce jour, probablement du fait que les nouvelles orientations ont été mises en œuvre il y a moins de deux ans.

**Promotion de la R&D et de l'innovation dans les PME:** Malgré des efforts constants visant à étendre leur engagement dans les systèmes de recherche et d'innovation et leur participation à des programmes régionaux ou nationaux, les PME demeurent le maillon faible du cycle de la R&I. Le gouvernement français a mis en place deux grands programmes (le «Compte PME innovation», ou CPI, et le «Fonds pour l'innovation de rupture») dont l'objectif est d'encourager les investissements de ces entreprises. Ces politiques orientées vers l'offre n'ont pas encore été évaluées de manière officielle, mais les premières informations disponibles semblent montrer qu'elles n'ont pas atteint leur objectif.

**Un système de financement plus efficace pour l'enseignement supérieur et la recherche:** Le système français de recherche et d'innovation a subi de profondes

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Action et des comptes publics, communiqué de presse du 16 janvier 2018: [https://minefi.hosting.augure.com/Augure\\_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=DD7F9A41-CA39-4C47-BDC0-0DFC848B8113&filename=153.pdf](https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=DD7F9A41-CA39-4C47-BDC0-0DFC848B8113&filename=153.pdf)

réformes depuis 2013, visant à développer des systèmes plus cohérents, à renforcer les partenariats public-privé et à optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières. Ces réformes consistent principalement en la création du troisième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3), dont l'objectif est d'encourager les attitudes coopératives dans les domaines liés à la R&D mais qui représente une faible part des dotations budgétaires. Cette politique manque de preuves empiriques et son évaluation demeure incomplète, essentiellement en raison de désaccords parmi les experts sur la méthode à utiliser la plus adaptée.

**Promouvoir l'évaluation de la R&I:** L'évaluation des politiques est un défi permanent en France. Un organisme spécialisé, la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI), a été créé pour évaluer les politiques de recherche et d'innovation et leur incidence sur l'économie. Une première évaluation empirique a été publiée l'an dernier mais des efforts supplémentaires sont nécessaires.

### **Principales évolutions en matière de R&I en 2017**

- Formation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)
- Création des «écoles universitaires de recherche»
- Appel à financement pour l'innovation de rupture
- Lancement d'un fonds d'investissement par le Ministère des Armées pour les PME de la Défense
- LabCom
- Possible extension du «crédit d'impôt recherche»

### **Accent mis sur la R&I dans les stratégies nationales et régionales de spécialisation intelligente**

La stratégie nationale de spécialisation intelligente reprend les principes généraux définis au niveau européen. Elle regroupe les ressources financières allouées à la recherche, à l'innovation et au développement économique pour les diriger vers des priorités et des secteurs clés au regard des principales caractéristiques régionales. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) - un service rattaché au cabinet du Premier ministre et chargé de coordonner l'action du gouvernement de manière à garantir un développement régional équilibré - est chargé du suivi de la stratégie S3. Le récent exercice S3 a des résultats très divers: certaines régions (leur appellation fait ici référence aux noms utilisés avant la fin 2015) ont choisi de se spécialiser dans un très petit nombre de technologies (Alsace par exemple), tandis que d'autres régions (Rhône-Alpes ou Bretagne) ont opté pour une approche plus générale. Toutes les régions se spécialisent néanmoins dans certaines activités sectorielles (santé ou énergie, par exemple). Il est encore trop tôt pour démontrer l'incidence des stratégies nationale et régionales de spécialisation intelligente sur l'économie. L'évaluation de leurs effets, notamment à l'échelle locale, est souvent entravée par le manque de données quantitatives.



## JRC Mission

As the science and knowledge service of the European Commission, the Joint Research Centre's mission is to support EU policies with independent evidence throughout the whole policy cycle.



**EU Science Hub**

[ec.europa.eu/jrc](https://ec.europa.eu/jrc)



@EU\_ScienceHub



EU Science Hub - Joint Research Centre



Joint Research Centre



EU Science Hub